



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RENTRÉE DES ÉLÈVES À MAYOTTE : ORGANISATION DE L'ACCUEIL PROGRESSIF DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS**

Dimanche 26 janvier 2025

La rentrée administrative des professeurs et des personnels de l'Éducation nationale s'est déroulée cette semaine à Mayotte afin de préparer, à partir du lundi 27 janvier, l'accueil des élèves dans les conditions adaptées à chaque école et chaque établissement, tant sur le plan matériel et organisationnel que pédagogique.

#### **- Des personnels mobilisés et accompagnés**

85 % des personnels du 1<sup>er</sup> degré et 75 % des personnels du 2<sup>nd</sup> degré sont présents sur l'île et ont d'ores et déjà pu reprendre leur activité. Tout au long de la semaine, plus de 120 personnels ont pu bénéficier d'un soutien psychologique dans l'une des trois permanences d'écoute installées dans les collèges de Boueni, M'Gombani et M'Tsangamouji pour couvrir l'ensemble du territoire.

Afin d'apporter un soutien sanitaire et médicale supplémentaire aux personnels, l'Agence régionale de santé (ARS) a mobilisé trois cellules d'urgence médico-psychologique (CUMP) les jeudi 23 et vendredi 24 janvier.

Le service d'écoute téléphonique de la MGEN (0 805 500 005), toujours accessible gratuitement 24h/24 et 7j/7 pour l'ensemble des agents du ministère, a permis de proposer une écoute et un soutien psychologique à plus de 760 personnes.

Ces dispositifs sont maintenus la semaine du 27 janvier et les trois permanences d'écoute seront aussi accessibles aux élèves.

Les personnels qui rencontrent des difficultés matérielles et de logement sont invités à contacter les directeurs d'école, les inspecteurs de l'Éducation nationale du 1<sup>er</sup> degré et les chefs d'établissement afin de signaler leur situation.

## - **L'organisation de l'accueil dans les écoles et les établissements**

**Pour le 1<sup>er</sup> degré**, sur les 221 écoles, 176 ouvriront leurs portes et 45 écoles ne pourront pas rouvrir en raison des dommages trop importants causés par le cyclone et la tempête. Chaque école a élaboré un plan de reprise adapté à la situation de l'établissement, y compris pour les écoles fermées. Les modalités seront ajustées en fonction de l'évolution de la situation. À titre d'exemple, les élèves des huit écoles de la commune de Koungou qui ne pourront pas rouvrir seront accueillis dans les écoles de proximité suivant des systèmes de rotation. L'installation de structures temporaires et la mobilisation des structures et des agents du temps périscolaire permettront d'augmenter les capacités d'accueil des écoles.

**Pour le 2<sup>nd</sup> degré**, seuls quatre établissements, les collèges de Kwalé, Kani-Kéli et Chiconi et le lycée polyvalent du Nord ne pourront accueillir d'élèves dès ce lundi 27 janvier. Tous les autres établissements accueilleront les élèves suivant une organisation adaptée tenant compte des réalités locales.

Les modalités de cette rentrée ont été diffusées aux élèves et à leurs familles et sont à retrouver sur le site du rectorat. (*Voir en annexe un exemple*).

Les élèves des établissements demeurants fermés seront répartis dans des établissements à proximité de chez eux.

## - **Les moyens mis en œuvre pour une rentrée sécurisée**

Chaque école et établissement a fait l'objet d'une visite de prévention et de conseil afin de s'assurer que les conditions de sécurité (risque incendie, accès secours, dégagement des issues, hygiène, etc.) sont réunies pour accueillir les élèves.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, comme indiqué précédemment, les collèges de Chiconi et de Kwalé ainsi que le lycée polyvalent du Nord reportent la rentrée d'une semaine afin de finaliser les interventions de remise en état.

La pose de clôtures anti-intrusion, en lien avec les communes et avec l'aide des forces de la sécurité civile et de l'armée, a permis de renforcer la sécurité des bâtiments. Le recrutement de 300 agents de prévention dans le 1<sup>er</sup> degré, formés par la sécurité civile, et de 66 équipiers mobiles de sécurité dans le 2<sup>nd</sup> degré, permettra d'assurer la sécurité des écoles et des établissements.

## - **La préparation des plans de reprise**

L'organisation de l'accueil des élèves dans les établissements scolaires est publiée sur <https://www.ac-mayotte.fr/> mais également sur <https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/>. Les emplois du temps seront diffusés via Pronote à l'ensemble des élèves.

Trois exemples :

1. Dans le collège Mariama Salim de Sada, l'accueil des élèves se fera par niveau, de manière échelonnée, tout au long de la semaine : les 6<sup>e</sup> sont accueillis le lundi, les 3<sup>e</sup> le mercredi, les 5<sup>e</sup> le jeudi et les 4<sup>e</sup> le vendredi.
2. Au collège de Zakia Madi-Dembeni, deux niveaux seront accueillis chaque jour en rotation : les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> le lundi, les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> le mercredi, les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> le jeudi et les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> le vendredi.
3. Au lycée polyvalent de Petite-Terre, les élèves de 2<sup>de</sup>, de CAP, de 1<sup>re</sup> et de BTS seront accueillis le lundi, ceux de terminale et de CAP le mercredi, puis les cours reprendront en respectant les emplois du temps diffusés sur Pronote.

- **Les renforts humains en soutien aux personnels sur place**

En soutien et appui aux équipes de l'académie de Mayotte dans la gestion de la crise et la préparation de la rentrée, trois inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche ont été missionnés du 4 janvier au 7 février. Un ingénieur régional pour l'équipement et un appui logistique sont venus soutenir l'évaluation des bâtiments et l'acheminement des équipements de sécurisation et des fournitures scolaires.

À partir du 7 février et jusqu'à la fin du mois, une équipe de 10 agents, comprenant des inspecteurs généraux, des personnels d'encadrement pédagogique du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, et des conseillers techniques, prendront le relais afin d'accompagner les personnels du rectorat dans la transition entre la gestion de crise et la phase de reconstruction.

À partir du 28 janvier, 18 personnels de direction volontaires issus d'autres académies viendront en soutien des principaux et proviseurs pour accompagner l'organisation de la rentrée scolaire.

- **Les fournitures scolaires et le mobilier**

Afin d'assurer une reprise des enseignements dans les meilleures conditions matérielles possibles, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avec le concours du ministère des Armées, se mobilise pour livrer des fournitures scolaires aux plus de 115 000 élèves. Dès la rentrée, un ensemble de fournitures (cahier, stylos, crayon de papier, crayon de couleur, gomme, etc.), seront progressivement livrées aux écoles et aux établissements. Enfin, les salles de classe dont le mobilier a été endommagé seront progressivement réaménagées grâce à l'envoi de 7 000 tables et de 14 000 chaises.

Des partenaires associatifs et privés se sont également mobilisés pour acheminer plusieurs tonnes de matériels scolaires. ([CP rentrée à Mayotte du 20 janvier 2025](#))

- **L'accueil des élèves dans l'hexagone et à La Réunion**

Certaines familles ont pu faire le choix de quitter l'île ou de scolariser leurs enfants dans les académies de l'hexagone et sur l'île de La Réunion. Cela concerne à ce jour près de 1 200 élèves dont 422 sur l'île de La Réunion.

- **De la gestion de crise à la reconstruction : le plan « Mayotte debout »**

L'urgence de la gestion de la crise post-cyclone a été assurée sous le pilotage de la cellule interministérielle de crise, présidée par le Premier ministre et, par délégation, par le ministère de l'Intérieur. Cette situation va progressivement laisser place à la nécessité d'inscrire l'action dans la durée et de définir une organisation interministérielle dédiée.

L'Éducation nationale apportera son plein concours à la mission Mayotte, installée auprès du ministre des Outre-mer, afin d'élaborer, pour le champ de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des mesures de long terme en travaillant avec le rectorat de Mayotte.

Élisabeth BORNE, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, tient à adresser sa reconnaissance et ses remerciements aux personnels du rectorat, des écoles et des établissements, ainsi qu'aux équipes venues en renfort, pour leur mobilisation sans relâche et leur engagement à toute épreuve depuis le début de la crise.

La ministre d'État se rendra à Mayotte jeudi 30 et vendredi 31 janvier, aux côtés des familles, des personnels et des élus pour leur apporter son soutien dans cette phase de reconstruction et de reprise des enseignements.

**Contact presse**

**Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/espace-presse](http://www.education.gouv.fr/espace-presse)

[https://twitter.com/Education\\_Gouv](https://twitter.com/Education_Gouv)

**ANNEXES**

<https://www.ac-mayotte.fr/preparer-la-reprise-scolaire-apres-le-cyclone-chido>

[https://www.ac-mayotte.fr/sites/ac\\_mayotte/files/2025-01/faq-l-ve-et-famille-23165.pdf](https://www.ac-mayotte.fr/sites/ac_mayotte/files/2025-01/faq-l-ve-et-famille-23165.pdf)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## PLAN ÉCOLE À MAYOTTE

# Quelle rentrée pour mon enfant ?



### Accueil des élèves à partir du 27 janvier

Des modalités spécifiques pour chaque école et chaque établissement pour :

- permettre une reprise des apprentissages dans les meilleures conditions ;
- assurer un soutien psychosocial aux élèves qui en ont besoin.



### L'accueil des élèves se fera de manière progressive

Pour connaître les modalités précises concernant votre enfant, **une communication sera réalisée directement par l'école, le collège ou le lycée.**



#### Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez :

- prendre contact directement avec l'école ou l'établissement de votre enfant ;
- consulter le site de l'académie de Mayotte.

### Des modalités d'accueil selon la situation et les capacités

- Accueil dès le 27 janvier des enfants des personnels prioritaires.
- Dispositif de rotation de classes : plusieurs groupes d'élèves accueillis au sein de l'école ou de l'établissement sur des plages horaires distinctes.
- Si une école ou un établissement ne peut pas rouvrir, les élèves seront accueillis dans une autre école ou un autre établissement proche de celui d'origine.
- Prise en charge prioritaire des élèves qui passent des examens en fin d'année.
- Des fournitures scolaires seront progressivement mises à disposition dans l'ensemble des écoles et des établissements

### Des outils complémentaires d'enseignement à distance

- Ressources pédagogiques en ligne (conduites de cours, banques d'exercices, etc.) pour toutes matières et tous niveaux (offre numérique Cned).
- Diffusion de cours de français et de mathématiques en direct sur la chaîne YouTube de Mayotte La Première ou à la télé (Lumni enseignement), du lundi au vendredi : cours de CE2, CM1 et CM2 de 8 h à 9 h 30, cours de 3<sup>e</sup> à 9 h 30, cours de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de 15 h 45 à 17 h.